

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CIRCULATION INTERDITE : BLD DU GÉNÉRAL DE GAULLE

LUNDI 15 JUILLET 2019

LE GOSIER, 15 JUILLET 2019 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier informe la population qu'en raison de l'installation d'une grue, la circulation et le stationnement seront interdits **ce lundi 15 juillet, de 21h à 5h du matin le 16 juillet. Cette interdiction se situe sur le boulevard du Général de Gaulle, au niveau de l'angle de la rue Pierre Langlois jusqu'à l'école Saturnin Jasor.**

Le stationnement de tous les véhicules sera interdit dans la zone d'intervention, exceptés les véhicules affectés au chantier.

Une déviation est mise en place pour accéder au centre-ville :

- de la rue Alexandre Christophe (tourner à gauche) vers rue des Saintes - suivre rue Toussaint Louverture en direction de la rue du Docteur Hélène ou route de Belle-Plaine.

Cette grue est mise en place dans le cadre de travaux de construction d'un immeuble. **À partir du mardi 16 juillet**, la circulation et le stationnement seront réglementés dans cette même zone, **de 8h30 à 14h30, jusqu'au 14 octobre 2020.**

Le stationnement de tous les véhicules sera donc interdit dans la zone d'intervention.

Tout manquement aux dispositions des arrêtés municipaux n°2019 - 1138 et 1139 donnera lieu à des peines prévues par l'article R. 610-5 du Code Pénal.